

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député fait une suggestion qui sera notée par le ministre.

[Traduction]

LE NORD CANADIEN

LA MODIFICATION À LA LOI SUR L'EXTRACTION DU QUARTZ DANS LE YUKON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, maintenant que le ministre des Finances a dissipé quelque peu l'inquiétude de l'industrie minière par sa déclaration d'hier, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien pourrait-il alléger le grave souci de cette industrie en lui annonçant la date probable de la présentation des modifications à la loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, nous espérons que ce sera sous peu. Mes fonctionnaires et les deux secteurs de l'industrie en cause sont en pourparlers à l'heure actuelle et nous espérons qu'ils parviendront à s'entendre très bientôt.

M. Nielsen: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme porte-parole du gouvernement, le ministre compte-t-il saisir la Chambre de ces modifications au cours de la session actuelle?

L'hon. M. Laing: Je l'espère, en effet.

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

QUÉBEC—A PROPOS DU STATUT DE L'AMBASSADEUR DU CANADA EN BELGIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Auguste Choquette (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, j'adresse au très honorable premier ministre une question urgente parce qu'elle se rapporte à un récent incident qui pourrait menacer la souveraineté du gouvernement fédéral, dans le domaine des relations internationales.

Le gouvernement fédéral, ou un de ses fonctionnaires, a-t-il reçu un télégramme de la part du chef du protocole du gouvernement québécois, indiquant que l'ambassadeur du Canada en Belgique serait considéré comme *persona non grata* par le gouvernement du Québec, lors de la visite du prince Albert de Liège et de son épouse?

M. l'Orateur: Je me demande si la question est urgente, en ce moment.

[M. Godin.]

M. Choquette: Monsieur l'Orateur, l'urgence de ma question est basée sur le fait qu'à Québec, un ancien député conservateur du nom de Jean-Noël Tremblay est en train de saboter la Confédération par toutes sortes de déclarations, toutes sortes d'attitudes inacceptables,...

M. l'Orateur: A l'ordre! A l'ordre!

M. Choquette: Tous les séparatistes sont des anciens députés conservateurs...

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Choquette: M. Jean-Noël Tremblay...

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député de Lotbinière devrait savoir qu'il doit reprendre son siège quand il est invité à ce faire par le président.

M. Choquette: Monsieur l'Orateur, étant donné que Jean-Noël Tremblay, ancien député conservateur et séparatiste, étant donné que Yvon Groulx, ancien candidat conservateur...

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député voudrait-il reprendre son siège? L'honorable député doit poser une question à la Chambre et il sait, j'en suis certain, qu'il ne peut la faire précéder par une série de considérants.

M. Choquette: Je poserai ma question différemment. Je voudrais savoir, monsieur l'Orateur, si la Commission Laurendeau-Dunton, et je m'adresse au secrétaire d'État ou à son secrétaire parlementaire, va étudier en profondeur les agissements du parti conservateur afin de trouver une explication au fait que tous les députés québécois deviennent séparatistes?

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE SUR L'HISTOIRE DU PARLEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, en l'absence du secrétaire d'État, j'aimerais adresser cette question au premier ministre. Le Parlement a accordé un montant déterminé à la Société Radio-Canada aux fins du centenaire. L'un des projets consistait à réaliser une émission télévisée sur le Parlement et son histoire, mais il a été abandonné par Radio-Canada.

Le premier ministre pourrait-il communiquer avec Radio-Canada pour faire rétablir cette émission? Cette année, c'est sûrement le